

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CHU DE TOULOUSE

Toulouse, le 7 avril 2011

## **9 mois après l'ouverture du long séjour à l'Hôpital Garonne**

### **Point d'étape**

9 mois se sont déroulés depuis l'ouverture de l'unité de soins de longue durée au sein des nouveaux bâtiments de l'Hôpital Garonne et conformément aux engagements, une réunion de concertation avec les personnels et les représentants du personnel et des familles se tient aujourd'hui.

#### **Un rappel**

Cette Unité de Soins de Longue Durée fonctionne dans le cadre d'une convention tripartite CHU-Etat-Conseil Général ; les personnes accueillies ont le statut de résident et leur prise en charge hôtelière et médicale se fait sur la base des financements prévus par cette convention et sur la participation financière du résident ou de ses proches :

Etat – ARS : forfait soin

Conseil Général : forfait dépendance

Résidents : forfait hébergement

#### **Une situation des effectifs très satisfaisante**

##### **Un taux d'encadrement parmi les meilleurs de France**

Aujourd'hui, 140 personnels travaillent au sein de ces 3 unités de 40 lits ce qui correspond à 78 Aides Soignants et 35 Infirmières. Ces effectifs permettent un taux d'encadrement parmi les tous meilleurs de France puisque le ratio IDE/AS rapporté au nombre de lits est de 0,76 quand seulement 4% des établissements se situent au-delà de 0,6.

Un dispositif précis de l'absentéisme a été mis en place permettant grâce à un pool de remplacement (3 IDE + 3 AS) de faire face aux absences de courte durée et à l'engagement de remplacer chaque agent absent pour une durée plus longue.

#### **Une valorisation de la filière gériatrique et une pérennisation de l'emploi**

Les mesures visant à valoriser du travail au sein de la filière gériatrique montent en charge :

- 3 Aides Soignant(e)s de l'USLD bénéficient de la formation d'assistant de soins en gérontologie
- 3 IDE ont signé l'engagement de servir au moins 2 ans au sein des services de gériatrie et bénéficient à ce titre d'une prime de 2000 €.

Sur 142 personnels, seuls 21 correspondent à des contrats à durée déterminée et qui

- pour 8 d'entre eux en voie de titularisation
- pour les 13 autres sont des recrutements récents (fin 2010-début 2011) et dont la titularisation pourra se faire dans les semaines qui viennent.

### **Une prise en charge de qualité – Des améliorations encore possibles**

La prise en charge des résidents se fait sur la base d'une politique qualité rendue possible grâce à un dialogue interne, en lien avec les familles, mené activement par la nouvelle direction du pôle gériatrie et l'encadrement de l'équipe.

Les personnes âgées sont accueillies dans un établissement moderne, d'un confort incontestable et bien supérieur à celui offert par des établissements construits en kit et dont le tarif est pourtant comparable.

### **Une situation financière déficitaire – Un équilibre à trouver rapidement**

L'année 2010 s'est clôturée par un déficit du budget de l'USLD qui devrait encore s'accroître en 2011.

Afin d'envisager une stratégie financière différente, le CHU a adressé une demande conjointe au Conseil Général de la Haute Garonne et à l'ARS de Midi Pyrénées afin de permettre une expertise de la dépendance et de la charge en soins des résidents accueillis. Cette expertise pourrait permettre d'aboutir à une actualisation du degré de dépendance et donc à des financements publics plus adaptés.

La part financière pesant sur le résident ou ses proches ne peut plus augmenter au-delà de ce qui a été annoncé lors de l'ouverture de cette unité.

Aujourd'hui, la charge financière pesant sur le résident s'élève à 1889 €/mois ; la demande des partenaires sociaux qui est d'augmenter encore les effectifs de l'ordre de 40,5 agents, correspondrait à une augmentation de la part de résident de 68 %.

Outre le fait que le taux d'encadrement est un des meilleurs de notre pays, envisager de faire payer davantage les résidents est totalement inenvisageable.